

L'INFORMATEUR

Journal municipal de Baie-Saint-Paul

MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Au cours des dernières semaines, j'ai travaillé, avec nos équipes municipales, très fort dans le rétablissement des inondations du premier mai 2023. J'ai organisé plusieurs rencontres avec les ministres responsables pour nous permettre d'avancer dans la réalisation des aménagements de protection tout comme dans la recherche de financement et de solutions innovantes pour aider les sinistrés. Nous avons donné une formation avec le MSP offerte aux municipalités du Québec.

Nous avons aussi travaillé à compléter le plan de développement durable et partagé notre démarche lors d'une formation offerte par l'Institut EDS de l'Université Laval.

Nous poursuivons notre travail dans les autres dossiers municipaux, dont le logement et l'habitation.

Je veux vous rappeler qu'il reste peu de temps pour inscrire un-e candidat - e pour l'Ordre du Mérite puisque les candidatures doivent être déposées au plus tard le 15 avril.

Par ailleurs, je vous invite à participer au Jour de la Terre ce 22 avril prochain où nous ferons le lancement de notre plan de développement durable. Les détails de l'activité se trouvent dans l'Informateur.

Finalement, le 28 avril 2024, ce sera la fête au village! En collaboration avec Cuisine, Cinéma et Confidences, sous la direction des Faux bergers, de la Buvette gentille et de Chacun son Pain, nous vous donnons rendez-vous sur la rue Saint-Jean-Baptiste (piétonne à partir de Racine pour l'événement) pour déguster un pain sandwich géant! Un an après les inondations, ce sera l'occasion de nous rencontrer, de festoyer et célébrer la résilience de notre collectivité.

Je vous y accueillerai accompagné des membres du Conseil!

Le Maire

Michaël Pilote

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Bonjour,

Nous poursuivons dans le rétablissement à la suite des inondations de mai 2023 et sommes en contact avec différents intervenants nous permettant d'avancer les dossiers. Au chapitre de la gouvernance municipale, j'aimerais vous rappeler un dossier important. En février dernier, nous avons signé la convention collective de nos employés syndiqués pour une entente sur les cinq prochaines années. Il s'agit d'une entente satisfaisante pour les deux parties, dans un contexte économique difficile. Le principal ajustement à la convention collective porte sur les augmentations salariales qui se sont conclues par une augmentation globale de 16,25 % sur cinq ans, se déclinant comme suit : 4 % en 2024, 4 % en 2025, 2,75 % pour 2026, 2027 et 2028.



Gilles Gagnon, directeur général, Joëlle Delarosbyl, conseillère aux ressources humaines, Michaël Pilote, maire, Pierre Martel, Gaétan Boivin, président, Guillaume Simard, Caroline Chamberland, Mathieu-André Gautier, conseiller syndical du syndicat de la Fédération des employées et employés des services publics de la CSN. Absents : Annie Bouchard et Jean-François Ménard, élus.

Par ailleurs, comme le mentionnait M. le Maire, nos travaux de rétablissement avancent bien et les efforts que nous avons déployés ont donné de bons résultats. Nous poursuivons donc en ce sens et préparons la suite.

Gilles Gagnon



Plan de développement durable 2024-2030

Démarche transformationnelle d'intégration des ODD (DTI-ODD)



Nous vous présentons dans ce qui suit un rappel des étapes de la démarche amorcée en 2022, à partir de l'engagement public du maire de Baie-Saint-Paul, le 22 avril 2022, pour en arriver à l'adoption puis la mise en œuvre notre quatrième plan de développement durable. Au cours des consultations, nous avons noté les propositions citoyennes tournant principalement sur l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques et l'aménagement de notre ville pour faciliter le transport actif. C'est ce que notre plan reflète. Nous vous invitons à visiter notre site Internet, section Développement durable, dans les prochaines semaines pour prendre connaissance de ce plan DD.

Nous souhaitons remercier sincèrement les membres du comité de développement durable pour leur contribution dans cette démarche de longue haleine, soit :

Secteur économique

- Marilyne Tremblay (chargé de projet, SADC);
- Anne Scallon (directrice SDLE)
- Neal Maillet-Haydock (resp. DD, Tourisme Charlevoix);

Secteur social et éducatif

- Anne-Pierre Gagnon (t.s., organisatrice communautaire, CIUSS);
- Claudine Fortin (dir. générale de Forum Jeunesse)
- Michèle Moreau (Secrétaire générale et directrice des communications, Centre de services scolaire de Charlevoix)
- Diane Harvey (citoyenne).

Secteur environnemental

- Julie Hamelin (SEPAQ Charlevoix);
- Isabelle Tremblay (gestion des matières résiduelles, MRC);
- Julie Campeau (Région de la biosphère de Charlevoix);
- Francis Gagnon (citoyen).

Secteur de la culture :

Anne-Marie Dufour (Le Festif!).

Secteur recherche :

Steve Déry, Université Laval.

Nous remercions également Monsieur Xavier Bessonne, élu municipal en charge du Comité DD, Michael Pilote, maire, M. Gilles Gagnon, directeur général, Madame Luce-Ann Tremblay, coordonnatrice, les directeurs des services municipaux, tous les participants aux ateliers et au sondage, l'école Sir-Rodolphe-Forget et le comité vert encadré par Madame Marie-Sophie Bertrand et Monsieur Jean-Sébastien Gagnon, directeur de l'école, les

membres du Conseil de Ville et l'équipe de l'Institut EDS de l'Université Laval, sous la direction d'Étienne Berthold, et piloté par Liliana Diaz. Nous sommes convaincus que c'est en travaillant tous ensemble au développement durable de notre territoire que nous ferons la différence pour Baie-Saint-Paul et le monde.

Voici les différentes étapes qui nous ont mené à notre Plan DD

Avril 2022 : L'engagement public de Baie-Saint-Paul

- Réaliser un premier diagnostic au regard des ODD avec la grille de l'Institut francophone du développement durable;



2023

- Réaliser et diffuser le bilan du PADD 2017-2022 et le diagnostic DD selon les indicateurs suivis depuis 2004 pour croiser les données et dégager les enjeux territoriaux à la du;
- 5 Enjeux; 15 objectifs stratégiques à travailler en ateliers de cocréation pour élaborer le nouveau Plan DD 2024-2030



Avril 2023 : Animer 4 ateliers de cocréation avec les citoyens et les parties prenantes ainsi qu'une activité avec le comité vert de l'École Sir-Rodolphe-Forget

Mai 2023 : pause involontaire de trois mois en raison des inondations

Pendant ce temps, à l'Institut EDS de l'Université Laval...

- Compiler et analyser les données provenant des ateliers cocréations :
 - 852 actions par la centaine de participants (citoyens et parties prenantes) à l'un ou l'autre des 4 ateliers de cocréation
 - 85 actions ont été suggérées par 10 participants à un sondage en ligne.

Août 2023 :

Former un comité ad hoc composé de membres du comité de suivi du développement durable de la Ville

Août 2023 : ateliers du comité Ad hoc

- o Analyser les priorités d'actions identifiées par les citoyens et les parties prenantes
- o Identifier les actions et reformuler les priorités avec la priorisation « SMART » pour nous donner une première version préliminaire du Plan



Formation Université Laval

Mise en œuvre du développement durable dans les communautés locales

Le Maire, Michaël Pilote, et la directrice des communications et du développement durable de Baie-Saint-Paul, Luce-Ann Tremblay, faisaient partie d'un panel dans le cadre de la formation de l'institut EDS sur la mise en œuvre du développement durable dans les communautés locales.

Plus de 250 participants en présentiel et en ligne étaient inscrits. Les représentants de la Ville ont partagé la démarche de Baie-Saint-Paul qui compte près de vingt ans en développement durable de son territoire.

La formation visait à partager les expériences en développement durable et confirmer le rôle des collectivités locales (société civile et municipalités locales) dans l'appropriation, la planification, la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable.



Simon Paquette | MAMH, Jean-Pierre Després | Centre de recherche Vitam, Sophie Séguin-Lamarche | Ville de Victoriaville, Luce-Ann Tremblay et Michaël Pilote | Ville de Baie-Saint-Paul et Stéphan Bugay | Ville de Québec au Pavillon de la Laurentienne



Septembre : version préliminaire du plan d'action DD

- o Déposer aux membres du Comité DD pour une analyse individuelle et commentaires
- o Intégrer les commentaires/suggestions et ajustements des membres du comité DD
- o Déposer le Plan aux directeurs de services municipaux puis intégrer de leurs commentaires
- o Travailler individuellement avec les directeurs municipaux
- o Créer un comité ad hoc avec des membres du Conseil chargé de...
- o Tenir un atelier avec l'IEDS avec les directeurs pour choisir les indicateurs de suivi

Mars 2024 : déposer la dernière version du Plan au Conseil, ajuster et déposer pour adoption en avril.

Avril : réaliser le plan de mise en œuvre; faire le lancement du Plan au Jour de la terre; Développer un outil de suivi.

Ateliers de cocréation- avril 2023



Retour d'expérience du sinistre du 1^{er} mai 2023

Présenté dans le cadre des séances d'informations aux municipalités offertes par la Direction régionale de la sécurité civile de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches du MSP

Le 14 mars dernier, l'équipe des mesures d'urgence de la Ville de Baie-Saint-Paul était au bureau de la MRC de Charlevoix, en compagnie de M. David Genest, conseiller en sécurité civile au ministère de la Sécurité publique, pour présenter en direct « un retour d'expérience sur la gestion des inondations 2023 » auprès d'une centaine de participants inscrits en ligne.

Le principal objectif de cette activité consistait à partager expériences et apprentissages, chacun dans les rôles que nous avons à jouer avant et pendant le sinistre de mai 2023. Nous voulions aussi faire ressortir la dimension humaine derrière les concepts de sécurité civile dans la gestion d'un sinistre.

Le grand constat qui ressort est vraiment l'importance de la préparation en amont des catastrophes. On ne le dira jamais assez, la préparation incluant des exercices, des simulations, notre participation annuelle à la Grande secousse, nous permet de garder en tête les grands principes de gestion de crise et de développer les bons réflexes le moment venu. Ajouter à cela une collectivité tissée serrée qui se porte bénévole pour entraider, et vous avez là une recette gagnante permettant de ressortir grandi d'une telle catastrophe.



Philippe Bourdon, géographe et conseiller aux inondations pour Baie-Saint-Paul, Daniel Desmarteaux, directeur Travaux public et ingénierie, Émilien Bouchard, directeur général adjoint et coordonnateur adjoint aux mesures d'urgence, Luce-Ann Tremblay, directrice des communications et de la mission communication, Michaël Pilote, maire, Alain Gravel, directeur sécurité incendie et coordonnateur du site, Philippe Dufour, directeur des loisirs et de la culture, mission hébergement, Gilles Gagnon, directeur général et coordonnateur des mesures d'urgence, David Genest, conseiller en sécurité civile au ministère de la Sécurité publique.

Service sécurité incendie

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LES FEUX À CIEL OUVERT

L'année 2023 est passée à l'histoire pour les feux de forêt. En saison régulière, La SOPFEU connaît rarement plus de deux ou trois feux qui passent par le statut « hors contrôle », la dernière saison a compté 193 feux classés, pour une durée variable, « hors contrôle ». Les incendies continuaient donc de progresser malgré les opérations de combat. D'ailleurs, les dangers d'incendie sont déjà en vigueur pour certaines régions du Québec pour 2024, du jamais vu!

Chaque feu de forêt débute à petite échelle, ne prenez pas de chance. Le printemps qui s'annonce hâtif et le peu de neige au sol sont 2 facteurs favorables à un début d'incendie. Prenez le temps de bien évaluer les conditions et de prendre vos informations avant de faire une demande d'autorisation.

N'OUBLIEZ PAS ! Au printemps, un feu peut très facilement se propager à la végétation.

Demandez l'autorisation auprès de votre service de sécurité incendie avant de procéder à un brûlage et priorisez l'option du compostage, le déchiquetage ou de l'écocentre. Il est très fréquent que, pendant les mois de mai et de juin, nous refusions les demandes d'autorisation de brûlage puisque nous suivons les recommandations de la SOPFEU.



VISITE DE PRÉVENTION INCENDIE 2024

L'arrivée du beau temps sera l'occasion de recommencer les visites de prévention résidentielles. Les pompiers Félix Boisvert-Lemay et Jean-Michel Tremblay effectue annuellement 1500 visites dans des résidences et logements. 800 visites sont prévues sur le territoire de Baie-Saint-Paul. Les 700 autres sont réparties entre les 5 autres municipalités.

Les citoyens recevront une lettre les avisant que les pompiers vont passer. Il s'écoule généralement deux semaines entre l'envoi de la lettre et la visite. Un formulaire d'auto-inspection adapté pour chacune des municipalités a également été mis à la disposition des citoyens. Il est important de préciser que les pompiers ne remettent pas de constat d'infraction durant les visites. Toutefois, ils effectuent un suivi le cas échéant.



SÉCURITÉ CIVILE

Les événements du 1^{er} mai dernier nous rappellent l'importance de nous préparer en amont d'un sinistre. Le ministère de la Sécurité civile, via son site Internet, rend disponible aux citoyens de précieux conseils de prévention et des règles de sécurité en cas de situation d'urgence lors de sinistres ou de risques naturels :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/>

Trousse d'urgence : rappel

Nous vous invitons à vérifier votre trousse d'urgence de 72 h. En mesure d'urgence, le citoyen doit pouvoir faire face aux premières 72 heures. C'est pourquoi nous vous recommandons d'avoir en tout temps à la maison votre trousse d'urgence contenant ces articles :

- Eau potable – deux litres par personne par jour pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable – provision pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel

- Radio à piles – piles de rechange
- Lampe de poche – piles de rechange
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stérile, ciseaux, etc.

Ces articles essentiels vous permettront ainsi qu'à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence.

Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.



Urbanisme et patrimoine

DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ? Demandez votre permis dès que possible

- Rénover l'intérieur ou l'extérieur de la maison
- Installer une piscine ou une terrasse
- Abattre un arbre malade ou nuisible
- Construire une remise ou un garage



Tous ces travaux nécessitent un permis. Si vous avez un doute, contacter le service d'urbanisme et patrimoine qui vous indiquera la démarche à suivre. Le printemps est une grosse période pour les demandes de permis de tout genre à la Ville. Il faut donc penser à remplir une demande de permis ou certificat, selon le cas le plus tôt possible.

Le délai à prévoir pour obtenir un permis varie entre 10 et 30 jours, une fois le dossier déposé et complet. Le délai peut-être plus long pour les zones de PIIA, soit au minimum 30 jours, puisque le dossier doit être soumis au comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour ensuite être approuvé par le Conseil de Ville en séance publique.

Il faut noter que notre équipe en urbanisme se trouve en effectif réduit, ce qui pourrait occasionner des délais plus longs pour l'émission des permis.

Vous pouvez faire une demande de permis en ligne <http://www.baiesaintpaul.com/citoyens/urbanisme/permis> ou prendre rendez-vous au (418) 435-2205, poste 6290.

Nous vous invitons à utiliser notre nouveau logiciel de demande de permis en ligne, ce qui accélèrera vos démarches puisqu'il est accessible en tout temps. Il s'agit d'un guichet unique permettant de faire vos demandes de permis de construction, de certificat d'autorisation ou des déclarations de travaux, d'y joindre tous vos documents nécessaires au traitement de votre demande et d'acquitter les frais en ligne sans avoir à vous déplacer. Vous recevrez votre permis, certificat ou déclaration de travaux approuvés par courriel.

Ce service est accessible 24 h, 7 jours! <http://www.baiesaintpaul.com/citoyens/urbanisme/permis>

Programme extraordinaire du MCCQ pour la rue Saint-Joseph

Nous tenons à rappeler aux sinistrés de la rue Saint-Joseph ce programme exceptionnel du gouvernement du Québec s'élevant à 750 000 \$ afin de soutenir les efforts de restauration des immeubles, à la suite aux inondations du 1^{er} mai 2023.

Le programme comporte trois (3) catégories de travaux. Chacune des catégories peuvent être cumulatives et chacune peut défrayer jusqu'à 70 % des dépenses admissibles et, ce, jusqu'à concurrence de 75 000 \$ par propriétaire.

Admissibilité

Le programme s'adresse à tout propriétaire privé (personne physique ou morale) d'un immeuble d'intérêt patrimonial qui répond aux critères suivants :

- Être situé sur la rue Saint-Joseph
- Faire partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Charlevoix
- Avoir subi des dommages à la suite des inondations du 1^{er} mai 2023
- Être situé à l'intérieur d'une zone assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (règlement sur les PIIA).

Les travaux admissibles se divisent en trois catégories :

1. Les travaux de restauration et de préservation des éléments caractéristiques du bâtiment avec des matériaux traditionnels (ex. : escalier, galeries, boiserie, etc.)
2. Les travaux de restauration et de préservation de portes, fenêtres et revêtement des murs avec des modèles et matériaux traditionnels
3. Des travaux de structure afin de préserver l'immeuble, incluant les travaux d'immunisation.

Pour vous inscrire... C'est dès maintenant. Consultez notre site Internet et remplissez les formulaires en ligne au <https://www.baiesaintpaul.com/citoyens/information-aux-sinistres> Vous pouvez aussi vous présenter à la réception de l'hôtel de Ville (15, rue Forget à Baie-Saint-Paul) pour vous procurer un formulaire papier. Pour toute information supplémentaire, contactez Monsieur Pierre-Olivier Guay, agent en patrimoine du Service de l'urbanisme et du patrimoine au 418-435-2205, poste 6294 ou par courriel pierreolivierguay@baiesaintpaul.com.

Rendez-vous de la santé

Dimanche 19 mai 2024

Course
500 m • 1 km
5 km • 10 km

Marche
5 km (non chronométrée)
10 km (non chronométrée)



Soyez du départ avec nous!
Infos et inscriptions

courirbaiesaintpaul.com

48^e édition



La période d'inscription aux activités de loisirs et de culture se termine le 28 mars

Programme des loisirs et de la culture

Printemps
Été 2024



Comment s'inscrire

Communiquez avec nous pour l'ouverture de votre dossier en ligne.

En ligne

www.baiesaintpaul.com/loisirs-et-culture/inscription
Du lundi 25 mars, 21 h au jeudi 28 mars, 21 h

Au comptoir

ARÉNA LUC-ET-MARIE-CLAUDE
11, rue Forget, Baie-Saint-Paul
Mercredi 27 mars, de 13 h à 17 h
Jeudi 28 mars, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Information

418 435-2205 | www.baiesaintpaul.com
loisir@baiesaintpaul.com

HÔTEL DE VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul G3Z 3G1
Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30



Lancement du livre *Abondance et Gratitude* de Marie-Renée Otis

Le livre se présente sous la forme d'une monographie permettant de suivre le cheminement professionnel de l'artiste depuis ses études en arts à l'Université du Québec à Trois-Rivières, son choix de revenir vivre à Baie-Saint-Paul, l'ouverture de son atelier de broderie d'art, ses multiples formations spécialisées, ses diverses expérimentations jusqu'à sa décision de fermer son atelier il y a quelques années, tout en poursuivant son travail artistique.



Dans *Abondance et Gratitude*, Marie-Renée Otis écrit « Les paysages de Charlevoix, montagne et fleuve, je les aime, je les marche, je m'en imprègne, je les dessine et je les brode. Assurément, ils influencent mon imaginaire : je brode des femmes-montagnes, des femmes-papillons, des femmes-marées. »

Le livre, largement illustré, est écrit dans un style simple et accessible à tous. Il est également offert en version anglaise. Venez rencontrer l'artiste et vous procurer un exemplaire d'*Abondance et Gratitude* samedi 6 avril à 14 h, Venez rencontrer l'artiste le samedi 6 avril 2024 à 14 h, au carrefour culturel Paul-Médéric. Bienvenue à tous!

Avis de nomination

Bienvenue aux nouveaux et bon succès aux employés dans leurs nouveaux défis!



Jean-Philippe Bouchard
Journalier au service des loisirs et de la culture

À l'emploi de la Ville depuis plus de 15 ans, M. Bouchard occupe pendant la période estivale la fonction de préposé à l'aménagement paysager. Dorénavant, il occupera également, en période hivernale, le poste de journalier au service des loisirs et de la culture.

Mme St-Pierre détient un DEC en bureautique et un certificat universitaire en administration. Elle est à l'emploi de la Ville depuis 2017 et a occupé la fonction d'animatrice en loisirs au service des loisirs et de la culture. Ses vastes connaissances en comptabilité, jumelées à sa minutie, sa discrétion, sa capacité d'organisation et son souci marqué pour la clientèle seront des atouts pour ce poste.



Marie-Chantal St-Pierre
Commis-comptable



Claudine Tremblay
Technicienne en comptabilité

Mme Tremblay détient deux DEC, un DEP en comptabilité et est en voie d'obtenir un certificat universitaire en comptabilité. Elle est à l'emploi de la Ville depuis 2017. Ses connaissances en comptabilité municipale et en taxation jumelées à son professionnalisme, son souci marqué pour la clientèle, sa vitesse d'exécution, son leadership et sa capacité à travailler en équipe seront des atouts pour ce poste.

M. Deschênes détient un DEC en administration, option gestion de commerces. Il est à l'emploi de la Ville depuis 2023 à titre de journalier voirie et de préposé au déneigement. Ses expériences de travail antérieures acquises au fil des dernières années, jumelées à sa capacité d'organisation, de travailler en équipe, son autonomie et son souci du service clientèle seront des atouts pour l'organisation.



Lucas Deschênes
Inspecteur en urbanisme et environnement



Béatrice Côté
Technicienne au service du greffe

Mme Côté détient un diplôme d'études collégiales en technique juridique et un baccalauréat en anthropologie. À l'emploi de la Ville depuis 2021 à titre d'adjointe administrative et ayant auparavant occupé des emplois dans le domaine juridique, elle a acquis, au fil des dernières années, une expérience significative en lien avec sa nouvelle fonction. Elle se démarque par son professionnalisme, son autonomie et son souci du service à la clientèle.



Ariane Vandal
Chef monitrice terrain de jeu

Mme Vandal est actuellement inscrite au BACC en administration et gestion des affaires. Elle est à l'emploi de la Ville depuis 2015 et a occupé diverses fonctions au service des loisirs et de la culture, dont celle de monitrice au camp de jour. Ses connaissances du camp de jour et en gestion, jumelées à son leadership, son sens des responsabilités, sa capacité d'organisation et son souci marqué pour la clientèle sont des atouts pour l'organisation.

Mme Lavoie est en voie d'obtenir son BACC en enseignement primaire. Elle est à l'emploi de la Ville depuis 2019 et a occupé la fonction de monitrice au camp de jour. Ses expériences au camp de jour jumelées à sa créativité, son sens des responsabilités et sa capacité d'adaptation seront des atouts pour ce poste.



Rose Lavoie
Assistante chef monitrice
au camp de jour.



Émile Girard
Responsable soccer

M. Girard est en voie d'obtenir son BACC en enseignement de l'éducation physique. Il est à l'emploi de la Ville depuis 2016 et a occupé diverses fonctions au service des loisirs et de la culture, dont celles de moniteur et d'assistant-moniteur chef au camp de jour. Ses connaissances en activités physiques, du club de soccer de Baie-Saint-Paul et son expérience auprès de la clientèle jeunesse et d'entraîneur de soccer, jumelées à son autonomie, son sens des responsabilités, sa capacité d'organisation et son souci marqué pour le service à la clientèle sont des atouts pour l'organisation.

JOUR DE LA TERRE .CA

Une programmation pour les jeunes et la population de Baie-Saint-Paul.

Au début de la projection, Monsieur le Maire, Michaël Pilote, parlera du plan de Développement durable de Baie-Saint-Paul 2024-2030.

Les projections gratuites se dérouleront au Pavillon Jacques-St-Gelais-Tremblay grâce à l'aimable collaboration du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (23 Rue Ambroise Fafard, Baie-Saint-Paul).



LUNDI 22 AVRIL 2024

Cuisine, Cinéma et Confiance, en collaboration avec la Ville de Baie-Saint-Paul, présente une programmation gratuite de jour, pour les jeunes de l'école Sir-Rodolphe-Forget et, en fin d'après-midi à 16 h, pour la population de Baie-Saint-Paul.

Coco Ferme
8 h 15 et 13 h 15
pour les élèves de
l'école Forget

Sébastien Gagné
CAN | 2023
87 min.



Résumé

À la mort de sa mère, Max quitte Montréal pour s'installer à la campagne, dans une maison délabrée prêtée par la sœur de son père endetté jusqu'au cou. Fervent admirateur de Joseph-Armand Bombardier, Max est un entrepreneur né. À peine installé dans son nouveau chez-soi, il se met en tête de créer une petite ferme de 300 poules pondeuses. Charles, le timide cousin, l'aidera à en faire la promotion, tandis que la dynamique Alice se chargera des réseaux sociaux. Les habitants du village mettent l'épaule à la roue et le projet devient réalité. L'entreprise s'appellera Coco Ferme. Enthousiasmé par le dynamisme, un ancien boucher qui a raté sa vie de père, se joint au projet. Pour Max, il ne fait aucun doute qu'en mettant de l'avant l bien-être des bêtes et la production de produits biologiques de qualité ils seront très vite rentables. De nombreuses embûches les attendent...

Bande-annonce <https://youtu.be/UBww1u26zoo?si=JWaPHfM0uw8UNzVj>

Emilie Filion de la ferme l'Oiseau Bleu animera une discussion avec les enfants en liant avec Coco Ferme.

Animal
à 16 h - pour toute
la population de
Baie-Saint-Paul

Sébastien Gagné
CAN | 2021
1 h 45 min



Résumé

Ce film fait partie de la section éphémère « Le cinéma pour le climat » du Festival de Cannes 2021. Bella et Vipulan ont 16 ans, une génération persuadée que leur avenir est menacé. Changement climatique, 6e extinction de masse des espèces... d'ici 50 ans leur monde pourrait devenir inhabitable. Ils ont beau alerter, mais rien ne change vraiment. Alors ils décident de remonter à la source du problème : notre relation au monde vivant. Tout au long d'un extraordinaire voyage, ils vont comprendre que nous sommes profondément liés à toutes les autres espèces. Et, qu'en les sauvant, nous nous sauverons aussi. L'être humain a cru qu'il pouvait se séparer de la nature, mais il est la nature. Il est, lui aussi, un Animal...

Bande-annonce : <https://www.cineserie.com/movies/4361709/video/4657529/>

Toutes les projections se dérouleront au pavillon Jacques-St-Gelais-Tremblay grâce à l'aimable collaboration du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (23 rue Ambroise Fafard, Baie-Saint-Paul).

Rappels printaniers

Travaux publics... Fonte de la neige : en cas de pluie ou de fonte de neige subite, il faut repérer les grilles du réseau pluvial près de votre propriété et éviter toute accumulation de neige sur les grilles et au pourtour afin de permettre à l'eau de s'écouler normalement. Votre vigilance est appréciée pour éviter les accumulations d'eau. Si vous notez un mauvais écoulement de l'eau, veuillez aviser les Travaux publics au (418) 435 - 2636.

Il est interdit en tout temps d'arroser une entrée, un trottoir, un chemin public ou privé, un terrain pour faire fondre la neige ou la glace en utilisant de l'eau potable.

Balayage des rues... Nettoyez votre entrée et votre trottoir avec un balai et évitez de faire des accumulations de sable (tas) aux extrémités de votre propriété. Le balai mécanique ne peut les ramasser. Veuillez ne pas stationner de voiture dans les rues de jour, du lundi au vendredi, pendant la période de balayage de la Ville. (Avril, mai, juin).

Propreté des trottoirs et des lieux publics... nous recevons plusieurs plaintes de citoyens qui se désolent de la propreté des trottoirs, parcs, sentiers de randonnée et pistes cyclables. Même si le service de travaux publics fait des opérations de nettoyage, ces lieux sont parsemés d'excréments de chien. Vous aimez votre chien? Pour que votre animal soit accepté de tous,

veillez à ce qu'il n'occasionne pas de nuisance. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces publics ne deviennent pas des toilettes canines. Pour cela, il faut ramasser leurs excréments. Ce n'est pas compliqué, il suffit de vous prémunir d'un sac avant de partir promener Toutou, sans oublier sa laisse!

À Baie-Saint-Paul, ramasser les déjections de son chien et le tenir en laisse, c'est obligatoire!

Vous pourriez être passible d'une amende minimale de 200 \$ pour le non-respect du règlement Qualité de vie (règlement R363-2008).



Plus que quelques jours pour soumettre des dossiers de candidature

Vous avez jusqu'au 15 avril 2024 pour déposer la candidature d'une personne s'étant démarquée dans un domaine d'activité qui a fait rayonner Baie-Saint-Paul.

Tous les détails pour soumettre un dossier de candidature se trouvent sur ce lien <https://www.baiesaintpaul.com/ville/conseil-de-ville/ordre-du-merite-de-baie-saint-paul>



Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul en compagnie des lauréats 2023 : dans le domaine de l'éducation et du développement, Madame Diane Harvey; Monsieur Benoît Lavoie, pionnier en patinage artistique; dans le domaine des affaires, Monsieur Stéphane Bouchard; dans le domaine des arts et de la culture, Madame Marie-Renée Otis et dans le secteur de la santé, Monsieur Jocelyn Gilbert.

Ordre du Mérite 2024

BSP Ville de Baie-Saint-Paul

L'Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul constitue la plus haute distinction décernée à une personne qui s'illustre sur le territoire municipal ou à l'extérieur (scènes nationale ou internationale), et ce, de façon soutenue et importante. L'implication s'effectue dans les domaines suivants : affaires, sciences, éducation, culture, vie communautaire, travail humanitaire ou milieu sportif.

Les lauréats reçoivent un certificat honorifique, une médaille et une épinglette exclusives frappées de l'Ordre du Mérite de Baie-Saint-Paul et signent le livre d'or de la Ville. De plus, la plantation d'un arbre sur lequel sera gravé leur nom, sera réalisée au cours de l'année.

En 2023, la Ville de Baie-Saint-Paul a honoré cinq récipiendaires dans autant de secteurs d'activités, soit :

Pour plus d'information, visitez le site Internet <https://www.baiesaintpaul.com/ville/conseil-de-ville/ordre-du-merite-de-baie-saint-paul>